



La brève de Beauval

LE MOT DU MAIRE

Vous avez reçu dans votre boîte aux lettres un document provenant du SMIRTOM (Syndicat Mixte Intercommunal du Ramassage et du Traitement des Ordures Ménagères) vous informant du changement de collecte des poubelles, ce nouveau ramassage sera robotisé.

Pour cela, nous avons besoin que vous vous inscriviez sur le site internet : www.enquete9.com ou à défaut appelez le 03 75 13 02 25. Cette enquête a pour but de connaître la composition de votre foyer afin de vous distribuer des bacs adaptés. Ceux-ci seront équipés d'une puce d'identification. **Attention les anciens bacs ne seront plus ramassés.**

Au cours du mois de mars, plusieurs de nos employés ont eu des soucis de santé, c'est pourquoi nous avons dû faire appel à une société de balayage. Nous réfléchissons à la pérennité de ce service.

Actuellement, nous travaillons sur le projet Rosenlew avec l'AMSOM (bailleur social) et Ages et Vie : foyer adapté aux personnes âgées en perte d'autonomie.

Quant à nous, nous porterons la voirie, les réseaux, l'aménagement d'un square avec jeux pour enfants ainsi qu'une liaison douce reliant la cité des Avesnes à la rue de la Gare.

Pour cela, nous devons déléguer notre maîtrise d'ouvrage à l'AMSOM qui a déjà déposé un dossier de subventions dans le cadre du plan de relance spécial « fonds friches ». En ce qui concerne les dossiers de demandes de subventions, ils sont en cours de montage et seront bientôt proposés au conseil municipal.

Une étude de pollution et un plan de gestion de la pollution seront menés par la Communauté de Communes sur la partie appartenant à la commune. Phase déterminante pour la continuité de ce projet.

Concernant la crise sanitaire que nous traversons, les résultats commencent à se faire ressentir suite à la mise en place de la vaccination, du couvre-feu, et des mesures gouvernementales. La préfecture vient de nous informer, le 22 avril, que nous sommes à 347 cas pour 100 000 habitants, le mois dernier nous étions proche des 600 cas.

En attendant des jours meilleurs et un déconfinement rapide, prenez soin de vous, protégez-vous, continuez les gestes barrières.

Le Maire, Bernard THUILLIER

État civil

Naisances	Mariages	Décès
Le 30 mars : Billa ESTEBAN	Aucun	Aucun
Le 4 avril : Shayna HURÉ		

Mairie de Beauval

Rue du général Leclerc
80630 Beauval

☎ 03 22 32 90 10

🖨 03 22 32 93 45

contact@beauval.fr
periscolaire@beauval.fr

www.beauval.fr



Secrétariat ouvert au public

Du lundi au jeudi

De 15h00 à 18h00

Vendredi

De 15h00 à 17h00

Permanences

Du Maire

Le lundi matin et jeudi
matin
Sur rendez-vous

Des adjoints

Sur RDV

Assistante Sociale sur RDV

03 60 03 43 60

Tri sélectif

Le 3 & 17 et 31 Mai
2021

Remerciements

La commune de Beauval tient à remercier Monsieur Bernard DELVALLEZ pour son investissement bénévole au service du patrimoine.

Monsieur DELVALLEZ a proposé gracieusement de restaurer le calvaire situé sur l'ossuaire des défunts de l'ancien cimetière.

Installé en 1902 dans le nouveau cimetière lors de la démolition de l'ancienne église (au stade) et du transfert des ossements, le calvaire est doté d'une plaque en marbre datant de 1662, soit du début du règne de Louis XIV. Cette plaque est aujourd'hui le plus ancien vestige de Beauval.

Monsieur DELVALLEZ vient de procéder à un nettoyage et à une redorure des lettres.

Son action vient conforter le travail entrepris par nos agents pour le bordurage des allées et pour leur entretien quotidien de ce cimetière paysager, considéré comme l'un des plus beaux du département.

Monsieur DELVALLEZ, connu également pour son amour de la randonnée, a également repeint les papillons sur les panneaux balisant le circuit pédestre du même nom ; nous l'en remercions vivement.

Vincent VASSEUR



ÉVÈNEMENTS A VENIR ...

INFORMATIONS MAIRIE

LA FIBRE OPTIQUE APPROCHE...

Elle vous intéresse et suscite beaucoup de questions, on vous apporte aujourd'hui des réponses !

POURQUOI la fibre : Le réseau cuivré a fait son temps et ne supporte plus les besoins actuels des foyers en matière d'Internet. La fibre optique va permettre la multiplication des usages grâce à la technologie de la lumière.

QUAND : Les premières éligibilités sont prévues à partir de cet été.

A QUI demander le raccordement : Ils étaient 4 opérateurs sur l'ADSL, ils seront potentiellement 9 sur la fibre (liste disponible prochainement).

COMMENT ça marche : C'est l'opérateur qui, suite à la souscription d'une offre fibre, va envoyer un technicien installer une prise optique dans la pièce de vie.

COMBIEN ça coûte : Pas beaucoup plus que votre abonnement ADSL, le raccordement étant lui pris en charge grâce notamment à la Communauté de Communes.

Des nouvelles de notre sportive d'Aviron : Erika Sauzeau

Il faut se rappeler qu'Erika a participé en Février dernier au championnat d'Italie en salle rameur Indoor. Elle s'est classée 3^{ème} au 2000m et 2^{ème} au 500m.

Le week-end dernier, Erika et son équipage se sont rendus au championnat d'Europe à Varèse en Italie. Ils ont terminé 2^{ème} et deviennent vice -champion d'Europe remportant ainsi une médaille d'argent.

La préparation, pour l'objectif : les jeux paralympiques de Tokyo 2021, n'est pas terminée. En effet en Juin Régate Internationale à Gavirate en Italie. Ensuite elle partira à Temples sur Lot pour une préparation intensive pour les J.O.

Erika est une jeune femme investie, combative et qui ne lâche rien.

Bravo pour tous tes efforts, on te souhaite de bonnes performances pour ta prochaine compétition qui te permettra de gagner ta place pour les J.O. Toutes nos félicitations à toi et ton équipage pour le résultat de ce Week -end.

Agnès THUILLIER RABOUILLE, Adjointe



RÉSUMÉ COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 09 AVRIL 2021

Tous présents sauf : Mme MESROUA Martine représentée par Mme PODEVIN Marie-José, M. LEROY Philippe représenté par M. ASTIER Gérard et Mme POIRÉ Valérie représentée par M. ROUCOU Anthony.

Approbation du Compte rendu du 19 février 2021 :

Des observations ont été émises par M. CANDAS Bernard sur la rédaction du compte-rendu.

Après avoir pris l'attache de l'Association des Maires de la Somme concernant la rédaction du compte rendu des Conseils Municipaux et après vérification, il s'avère que les idées essentielles des propos de M. CANDAS ont bien été reprises. Le compte rendu est approuvé par 18 voix pour, 1 voix contre.

Suppression d'un point Projet Rosenlew : Désignation d'un Assistant à Maîtrise d'Ouvrage. Vote à l'unanimité.

ORDRE DU JOUR

Recours en annulation d'une délibération du 16 octobre 2020 relative à l'élaboration et l'approbation du règlement intérieur du Conseil Municipal de Beauval – Autorisation au Maire de défendre dans cette affaire et désignation d'un avocat

Une requête présentée par M. CANDAS Bernard enregistrée au Tribunal Administratif le 03 novembre 2020. M. le Maire informe l'assemblée qu'il est autorisé par délibération du 12 juin 2020 à défendre dans cette affaire et que le cabinet QUENNEHEN TOURBIER d'Amiens assistera la Commune de Beauval.

Recours en annulation d'une clause abusive (servitude de cheminement piétonnier) et demande de rectification d'une clause erronée (servitude alignement EL7) déclinées par l'autorité administrative signataire du certificat d'urbanisme (commune de Beauval) – Autorisation au Maire de défendre dans cette affaire et désignation d'un avocat

Une requête présentée par M. CANDAS Bernard enregistrée au Tribunal Administratif le 02 mars 2021.

M. le Maire informe l'assemblée qu'il est autorisé par délibération du 12 juin 2020 à défendre dans cette affaire et que le cabinet QUENNEHEN TOURBIER d'Amiens assistera la Commune de Beauval.

Vœu ligne ferroviaire Roissy – Picardie

M. le Maire rappelle à l'assemblée qu'ils ont tous été destinataires du projet de délibération.

La Communauté de Communes nous demande d'apporter notre soutien au projet de création d'un barreau ferroviaire reliant Roissy à la Picardie en ajoutant de travailler également sur les travaux d'amélioration de fluidification de la RN 25. Vote : 18 voix pour et 1 abstention.

Eclairage public : pose de 10 points lumineux – Modernisation Résidence Bellevue

M. le Maire présente le projet d'éclairage public relatif à la pose de 10 points lumineux pour un montant de 76 391.00 € TTC. Une convention sera signée avec la Fédération Départementale d'Energie de la Somme. Participation FDE : 34 562.00 € - Aide du Département de la Somme : 24 060.00 € - Coût Commune estimé à 17 769.00 €. Vote à l'unanimité.

Autorisation de signature d'une convention de financement avec la CCTNP dans le cadre de la réalisation de travaux de voirie

Concernant les travaux de voirie qui seront réalisés chemin des Cressins et rue du Château d'eau par la Communauté de Communes. Coût en fonctionnement : 30 000 € HT. Participation de la commune : 30% soit 9000 €. Coût en investissement : 46 336 € HT. Participation de la commune : 30% soit 13900.80 €.

Vote à l'unanimité.

Reconversion de l'ancienne école élémentaire : Autorisation de signature des avenants

Avenant n°3 lot n°02 – Gros œuvre – Entreprise FIEDOR : Objet : Démolition, réfection, fournitures et poses divers matériaux pour un montant total de + 2248.00 € HT soit 2697.60 € TTC.

Avenant n°2 lot n°07 – Menuiseries intérieures – Entreprise FIEDOR : Objet : Fourniture et pose d'un bloc porte coupe-feu pour un montant de + 351.00 € HT soit 421.20 € TTC.

Avenant n°1 lot n°11 – Electricité courant fort et faible – Entreprise Accart : Objet : Borne WIFI, alimentation, plus-value prise USB suspensions, moins-value éclairage extérieur et intérieur, médiathèque, compteurs logements pour un montant de + 2 561.00 € HT soit 3 073.20 € TTC. Vote : 18 voix pour et 1 abstention.

Prise de compétence mobilité

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité, de transférer la compétence organisation de la Mobilité à la Communauté de Communes du Territoire Nord Picardie (CCTNP), qui devient Autorité Organisatrice de la Mobilité (AOM) avec exercice de la compétence à la carte, hors transports scolaires et lignes régulières qui restent de la compétence de la Région.

Vote des taux d'imposition 2021

M. le Maire propose à l'assemblée de reconduire les taux d'imposition 2020 pour l'année 2021.

Vote : 16 voix pour et 3 abstentions.

Compte de gestion 2020 – service des eaux

Le conseil municipal approuve à l'unanimité le compte de gestion du trésorier municipal pour l'exercice 2020.

Compte administratif 2020 – service des eaux

Section d'exploitation : Dépenses : 158 808.79 €, Recettes : 345 234.63 €, Report année 2019 excédent : 495 630.59 €, Résultat : 682 056.43 €.

Section d'investissement : Dépenses : 15 348.40 €, Recettes : 60 291.75 €, Report année 2019 excédent : 45 078.80 €, Restes à réaliser dépenses : 18 425.56 €, Restes à réaliser recettes : 0.00 €, Résultat : 71 596.59 €. Vote : 15 voix pour, 1 voix contre et 2 abstentions.

Affectation de résultat 2020 – service des eaux

Le Conseil municipal décide d'affecter le résultat comme suit : 682 056,53 € à l'excédent reporté de fonctionnement. Vote : 16 voix pour, 1 voix contre et 2 abstentions.

Budget Primitif 2021 – service des eaux

Section d'exploitation : 1 019 653.79 € - Section d'investissement : 127 516.26 €. Vote : 16 voix pour, 1 voix contre et 2 abstentions.

Compte de gestion 2020 – Commune

Le conseil municipal approuve à l'unanimité le compte de gestion du trésorier municipal pour l'exercice 2020.

Compte administratif 2020 – Commune

Section d'exploitation : Dépenses : 1 442 801.45 €, Recettes : 1 832 173.00 €, Report année 2020 excédent 3 860 853.59 €, Résultat : 4 250 225.14 €.

Section d'investissement : Dépenses : 1 342 427.48 €, Recettes : 615 587.98 €, Report année 2020 déficit : 77 584.62 €, Restes à réaliser dépenses : 1 180 905.46 €, Restes à réaliser recettes : 768 635.90 €, Résultat : 1 216 693.68 €. Vote : 15 voix pour, 1 voix contre et 2 abstentions.

Affectation de résultat 2020 – Commune

Le Conseil municipal décide d'affecter le résultat comme suit : 3 033 531.46 € à l'excédent reporté de fonctionnement. Vote : 16 voix pour, 1 voix contre et 2 abstentions.

Budget Primitif 2021 - Commune

Section d'exploitation : 4 723 423.46 €, Section d'investissement : 3 201 329.58 €.

Vote : 16 voix pour, 1 voix contre et 2 abstentions.

Questions diverses

M. CANDAS B. : Que répondrez-vous aux usagers mécontents qui ne pourront plus emprunter la Garenne, et l'ancien chemin d'Amiens pour rejoindre la RN 25 quand les travaux de l'aménagement de la RN seront réalisés ?

M. le maire : Il y a une enquête publique, c'est le moment de se manifester et faire part de ses doléances. C'est ce que je ferais si j'avais à m'exprimer sur ce sujet.

M. CANDAS B. : On parle de sécurité routière. On va mettre un STOP tout en haut de la rue de Créqui, cela va casser un peu le rythme. Arrivant de la rue du Rosel, les gens vont très vite, ils ont priorité à droite. Est-ce qu'il n'y aurait pas possibilité de mettre un « céder » le passage parce que c'est dangereux ?

M. le Maire : C'est à soumettre à la commission travaux. Mais quand on sait que c'est dangereux on se méfie. Le jour où il y aura un « céder » le passage, plus personne ne ralentira et c'est ce jour-là où il y aura un danger. M. DHEILLY J.J. : On a eu une réunion de commission, il fallait en parler.

Le compte rendu intégral est visible en Mairie et sur le site beauval.fr